

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux Mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Mai 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 26 – REPRESENTES : 3

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. GUIET Stéphane (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Jean-Luc PLUMELET et Thierry PLANTARD.

OBJET :	<i>Représentation municipale - Désignation des délégués Organismes de regroupement (intercommunalité).</i>
----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° 2014 / 05 / 14

Dans le cadre des procédures à mettre en œuvre à l'issue des élections municipales du 23 Mars 2014, il est rappelé la désignation des délégués dans les différents organismes de regroupement intercommunal.

Vu les candidats, vu les résultats des votes,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- désigne les délégués selon le tableau ci-joint :*

REPRESENTATIONS INTERCOMMUNALES	Délégués	Suppléants	
Syndicat Bassin Versant Isac	2	2	S. CODET – P. CAILLON – C. CAMELIN – M-J. GUINEL.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 Mai 2014,
Le Maire,

